



Réunion du 13 octobre 2022

Présents :

Mme Pinard Marilyne, MM. Perrin André, Repentin Eric, Martorell Emmanuel, Georges Cascarino

Excusé :

M Jérôme Bouquet

Ladite commission s'est réunie pour la première fois depuis sa création à Saintes à 16h le 13 octobre 2022.

Nous partageons et mettons en commun nos 4 sources d'informations.

Les informations des cartons blancs, rouges et les suspensions, pour chaque club de D1, D 2, D3, sont comparées et sont établies sans difficulté.

Nous établissons le total des pénalités cumulées pour chaque club.

A la date du 13 octobre, les points de pénalité cumulées pour chaque club, pendant les 6 premières journées, n'entraînent, pour l'instant, aucun point de retrait dans les championnats respectifs des clubs répertoriés.

La prochaine réunion de la commission est fixée le jeudi 15 décembre 2022 à 16h.

A l'issue de cette réunion, comme convenu, pour information et prise de conscience, chaque club sera avisé, individuellement, des points de pénalité cumulés durant le premier tiers de son championnat respectif.

Nous rappelons qu'à partir de 11 points de pénalité cumulés, les points de retrait seront recensés, en fonction du tableau d'équivalence établi dans le règlement du Fair Play.

Le retrait possible de points dans les classements, sera effectif dans les classements, seulement à la fin des matchs de la saison 2022 / 2023, après validation du Comité directeur du District.

Toute question, toute interrogation sur l'application du règlement du Fair Play peuvent être formulées au numéro de téléphone : 06 65 17 24 92.

Réunion finalisée à 17h45.

Le Président de séance

Georges Cascarino

Le secrétaire de séance

Eric Repentin